

Aux présidentes et présidents, d'organisations d'alumni,  
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 15 décembre 2014

### Lettre de la session de Christian Wasserfallen

Chères-ers présidentes et présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Etat rejette, à la différence du Conseil National, l'inclusion des titres tels que «**Professional Bachelor**» pour la formation professionnelle supérieure. Cette décision a été prise jeudi dernier par le Conseil d'Etat. La motion « Equivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure » du Conseiller National Matthias Aebischer est ainsi définitivement rejetée. Le Conseil d'Etat a en revanche demandé au Conseil Fédéral de présenter un rapport sur la formation professionnelle supérieure. Ce rapport devra traiter de la situation sur le marché du travail des diplômés de la formation professionnelle supérieure, de la question des titres, de l'équivalence des titres et de la perméabilité entre formation professionnelle supérieure et Hautes écoles spécialisées.

FH SUISSE a pris position contre la motion, tout comme le Conseil Fédéral, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ainsi que l'Union Patronale Suisse et d'autres. Nous nous réjouissons de la décision du Conseil d'Etat. Celle-ci démontre que nos arguments ont été convaincants. Dans ce contexte, le travail du Conseil FH SUISSE est à souligner tout particulièrement.

Les diplômes de la formation professionnelle supérieure sont reconnus en Suisse. Afin de garantir cette reconnaissance à un niveau international, FH SUISSE propose de classer les diplômes d'un cadre national de certifications (CNC). Le SEFRI est actuellement en train d'effectuer ce classement. Les travaux liés au **cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (CNC-CH-FP)** sont en cours. Le CNC-FP a pour objectif de rendre transparent et comparable le système de la formation professionnelle. Le règlement correspondant est entré en vigueur en octobre. Nous attendons du CNC-FP une clarification au sujet de la question centrale de la reconnaissance des titres de la formation professionnelle supérieure à l'étranger.

Dans trois semaines, la **loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE)** entrera en vigueur. De longues et intensives années de travail seront alors derrière nous. Des organes existants tels que la Conférence des recteurs des HES (KFH) ou la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES) seront dissouts fin de cette année 2014 et remplacés par d'autres organes. Pour FH SUISSE le travail n'est pas terminé. Nous voulons également dans le futur, influencer la politique de la formation. Nous utiliserons nos excellents contacts avec d'autres organisations du monde du travail ou avec le SEFRI afin de pouvoir faire valoir notre point de vue. Les discussions avec différents partenaires sont planifiées et ont déjà eu lieu. La KFH et la CFHES se sont engagées auprès du Conseil FH SUISSE. Nous souhaitons trouver un arrangement comparable avec les nouveaux organes de la LEHE. Nous vous informerons en temps voulu.

En vous remerciant pour votre soutien ainsi que pour votre confiance durant cette année 2014, je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2015.

Cordialement



Christian Wasserfallen  
Président FH SUISSE, Conseiller National

Plus d'informations: [www.fhsuisse.ch](http://www.fhsuisse.ch)

FH SCHWEIZ  
Auf der Mauer 1  
8001 Zürich  
Tel. 043 244 74 55  
Fax 043 244 74 56  
mailbox@fhschweiz.ch  
www.fhschweiz.ch

www.conversiontitre.ch  
www.fhmaster.ch  
www.fhprofil.ch  
www.fhjobs.ch  
www.fhlohn.ch

FH SCHWEIZ  
Dachverband Absolventinnen und  
Absolventen Fachhochschulen

FH SUISSE  
Association faitière des diplômés  
des Hautes Ecoles Spécialisées

FH SVIZZERA  
Associazione dei diplomati delle  
Scuole Universitarie Professionali

FH SWITZERLAND  
Association of Graduates of  
Universities of Applied Sciences